



Programme des
Nations Unies
pour l'environnement



Distr.
RESTREINTE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/29/34
29 octobre 1999

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Vingt-neuvième réunion
Beijing, 24-26 novembre 1999

PROPOSITION DE PROJET : GAMBIE

Ce document comprend les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projets suivante :

Réfrigération

- Plan de gestion des frigorigènes : élaboration de politiques et diffusion de l'information connexe PNUE
- Plan de gestion des frigorigènes : formation des techniciens sur les bonnes pratiques en réfrigération PNUE
- Plan de gestion des frigorigènes : projet complémentaire de récupération et de recyclage des frigorigènes ONUDI

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET GAMBIE

SECTEUR : Réfrigération Consommation sectorielle d'ODS (199) : tonnes ODP

Seuils de coût-efficacité du secteur : S.o.

Titre des projets :

- a) Plan de gestion des frigorigènes : élaboration de politiques et diffusion de l'information connexe
- b) Plan de gestion des frigorigènes : formation des techniciens sur les bonnes pratiques en réfrigération
- c) Plan de gestion des frigorigènes : projet complémentaire de récupération et de recyclage des frigorigènes

Données relatives au projet	Plan de gestion des frigorigènes		
Consommation de l'entreprise (tonnes ODP)			
Incidences du projet (tonnes ODP)			
Durée prévue du projet (mois)	12	18	24
Montant initial demandé (\$US)	22 000	40 000	46 000
Coût final du projet (\$US)			
Surcoûts d'investissements a)			44 000
Fonds pour imprévus b)			2 000
Surcoûts d'exploitation c)			
Coût total du projet (a+b+c)	22 000	40 000	46 000
Participation locale au capital (%)	100 %	100 %	100 %
Pourcentage des exportations (%)	0 %	0 %	0 %
Montant demandé (\$US)	22 000	40 000	46 000
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)			
Confirmation du financement de contrepartie?			
Agence nationale de coordination	Organisme national pour l'environnement		
Agence d'exécution	PNUE	PNUE	ONUDI

Recommandations du Secrétariat			
Montant recommandé (\$US)	22 000	40 000	
Incidences du projet (tonnes ODP)			
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)			
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (\$US)	2 860	5 200	
Coût total pour le Fonds multilatéral	24 860	45 200	

DESCRIPTION DU PROJET

Plan de gestion des frigorigènes

La consommation totale d'ODS dans le secteur de la réfrigération de la Gambie, plus particulièrement pour l'entretien de l'équipement de réfrigération domestique et commercial ainsi que des climatiseurs d'automobile, a été évaluée à 6 tonnes ODP en 1998. Les données recueillies pendant la préparation du PGF ont révélé l'existence d'environ une centaine de techniciens en réfrigération et de 25 ateliers reconnus d'entretien de l'équipement de réfrigération domestique, commercial et industriel. Le secteur d'entretien non reconnu regroupe environ 60 techniciens spécialisés travaillant dans des ateliers élémentaires.

2. Il existe un nouveau marché d'appareils de réfrigération usagés à base de CFC qui entraînera une augmentation de la demande pour les services d'entretien dans les années à venir. Le gouvernement de la Gambie a adopté en 1999 une réglementation sur les substances appauvrissant la couche d'ozone qui interdit l'importation d'équipement de réfrigération à base de CFC à partir du 1^{er} janvier 2002.

3. La réglementation sur les substances appauvrissant la couche d'ozone comprend des dispositions permettant au Bureau des douanes d'imposer des quotas sur les importations de véhicules moteur dotés d'un climatiseur à base de CFC dès le 1^{er} janvier 1999. On propose également de réduire les importations de 25 % en 1999 et de 75 % de plus avant 2002. Le système de codage utilisé aux douanes serait modifié afin de permettre la surveillance de toutes les substances réglementées. La réglementation comprend également des dispositions permettant d'accorder une réduction des droits de douane pour certains produits qui ne comprennent pas de substances réglementées. De plus, des incitatifs commerciaux ont été créés favorisant l'équipement de réfrigération sans ODS (étiquette «écologique»). Le Bureau des douanes soumettrait un rapport mensuel au Bureau de l'ozone sur l'importation des ODS au pays.

4. L'enregistrement et l'accréditation des ateliers d'entretien de l'équipement de réfrigération sont obligatoires, et les techniciens de service doivent recevoir une formation et réussir un examen (sur des questions reliées à la couche d'ozone, la réglementation en vigueur, et les techniques de recyclage et d'adaptation).

5. Le PGF comprend deux programmes de formation de base : i) l'élaboration de politiques et l'établissement d'un système de permis d'importation/exportation visant à aider le gouvernement à élaborer des politiques sur la mise en œuvre de la réglementation déjà adoptée en matière d'ODS (code des bonnes pratiques en réfrigération, procédures et normes du marché local, conditions de service et substances de remplacement des ODS; un système d'accréditation des techniciens de service, et un système d'étiquetage des produits à base d'ODS et sans ODS), et ii) un programme de formation des formateurs sur les bonnes pratiques de gestion à l'intention des techniciens en réfrigération. Ce programme aurait pour but d'améliorer les pratiques d'entretien et de prévenir l'émission de CFC dans l'atmosphère, afin que l'équipement de réfrigération puisse être utilisé jusqu'à la fin de sa vie utile.

6. La vingt-deuxième réunion du Comité exécutif a approuvé un projet de récupération et de recyclage (comprenant un programme de formation sur les pratiques de récupération et de

recyclage) pour la Gambie et a alloué la somme de 68 000 \$US à l'ONUDI pour la réalisation de ce projet. Le programme de formation a été mis en œuvre et un nombre de trousse d'entretien inférieur au nombre prévu a été livré (en raison des coûts unitaires supérieurs aux prévisions). Le PGF comprend les articles complémentaires non compris dans le projet antérieur (25 appareils de récupération et 25 trousse de service au coût de 46 000 \$US).

7. Le PGF a recensé 11 entreprises dont l'équipement de réfrigération a besoin d'être adapté ou remplacé, à un coût évalué à 145 000 \$US. Une proposition de projet sera préparée et soumise à une future réunion du Comité exécutif afin de respecter les plans d'élimination des ODS mis de l'avant dans le PGF.

8. Le Bureau de l'ozone de la Gambie aura la responsabilité de surveiller, de coordonner et de mettre en œuvre les activités d'élimination proposées dans le PGF.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

1. Le Secrétariat et le PNUE ont discuté des coûts de la logistique des ateliers, des honoraires des consultants et de l'assistance pour le projet. Les coûts de surveillance et d'évaluation ont été modifiés en conséquence.

2. Le Secrétariat et les agences d'exécution (ONUDI et PNUE) ont aussi discuté des appareils de récupération et des trousse d'entretien additionnels pour le projet de récupération et de recyclage en voie d'exécution. L'ONUDI a informé le Secrétariat que le prix unitaire des appareils de récupération dont il était question dans le projet antérieur a été sous-estimé à 450 \$US et que le prix réel a été confirmé à 1 000 \$US. Compte tenu que le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération a consommé moins de 6 tonnes de CFC-12 et que les appareils de récupération ne sont fournis qu'aux ateliers d'entretien de l'équipement commercial/industriel qui consomment au moins 250 kg de CFC par année, il semble que les 10 appareils de récupération et les 4 appareils de recyclage déjà fournis dans le cadre du projet de l'ONUDI suffisent pour répondre aux besoins du pays. De plus, le rapport périodique de l'ONUDI sur le projet de récupération et de recyclage (décembre 1998) ne mentionne pas le nombre d'appareils livré (le rapport d'achèvement de cette activité n'a pas encore été soumis au Secrétariat du Fonds).

RECOMMANDATIONS

1. Le Secrétariat recommande l'approbation générale des projets de formation et des niveaux de financement ci-dessous:

	Projet	Coût du projet \$US	Coût d'appui \$US	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion des frigorigènes : élaboration de politiques et diffusion de l'information connexe	22 000	2 860	PNUE
b)	Plan de gestion des frigorigènes : formation des techniciens sur les bonnes pratiques en réfrigération	40 000	5 200	PNUE

2. Le Comité exécutif pourrait souhaiter examiner la demande de sommes additionnelles pour le projet complémentaire de récupération et de recyclage à la lumière des observations ci-dessus.